



BUREAU D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE L'ETAT DE VAUD

Place du Château 6 - 1014 Lausanne - tél. 021 / 316 40 50 - fax 021 / 316 40 52

Note à la presse

Madame la rédactrice, Monsieur le rédacteur,

Le quotidien « 24 Heures » a publié dans son édition du 21 septembre un article sur une rencontre entre le Conseil d'Etat et la Coordination Asile. Sous le titre « ça va être la guerre », il attribue au conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, au conditionnel, des propos que celui-ci n'a jamais tenus. Cette fausse citation ayant été reprise par d'autres médias, parfois sans la précaution du conditionnel, nous vous donnons connaissance ci-après d'un extrait de la demande de rectification adressée ce jour à « 24 Heures » par le Conseil d'Etat, sous la signature de sa présidente:

Le mot de « guerre » a été prononcé, lors de cette rencontre, par un représentant de la Coordination asile. Il ne reflète en rien la conception que le Conseil d'Etat se fait des rapports qu'il entretient soit avec les gens qui se trouvent en situation irrégulière en Suisse, soit avec les organisations vouées à la défense de leurs intérêts.

Dans le même article, vous écrivez que « Jean-Claude Mermoud entend organiser les expulsions dans les semaines suivant les fêtes ». En réalité, si des retours forcés doivent avoir lieu au début de l'année prochaine – et pas avant la mi-janvier - cela ne résulte pas de la volonté de Jean-Claude Mermoud, mais d'une tâche assignée par la Confédération au Canton de Vaud, en application de la législation fédérale. La charge de cette tâche, certes difficile et douloureuse à maints égards, revient au Conseil d'Etat.

En vous remerciant de prendre note de ce qui précède, nous vous prions de croire, Madame la rédactrice, Monsieur le rédacteur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 décembre 2004